

À L'OFFENSIVE!
À L'OFFENSIVE!
À L'OFFENSIVE!



**BILAN DES
SERVICES ET
DES ACTIVITÉS**



39^e congrès
5 au 9 mai 2025
Montréal

Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN



Table des matières

Camp Vol d'été Leucan	4
Entraide	5
Formation	14

Camp Vol d'été Leucan

La campagne du Camp Vol d'été Leucan-CSN est le seul camp destiné spécifiquement aux enfants atteints de cancer et à leur famille. Il est adapté à leur réalité et à leurs besoins. Pour les familles, ce camp offre une occasion de profiter de vraies vacances et d'oublier pour un instant la maladie.

La trésorière est la personne responsable politique de la campagne de financement pour le conseil central. Le conseil central poursuit, année après année, son appui à cette campagne.

Dans le cadre du dernier mandat, le conseil central a participé à trois occasions au Marche-don, Cours-don de Leucan, une activité de financement organisée par la CSN. Grâce à cet événement, l'équipe du conseil central a permis d'amasser des fonds pour ce camp.



Entraide



Centraide
du Grand Montréal

Les réseaux d'entraide, plus importants que jamais

Depuis leur création en 1993, les réseaux d'entraide de la CSN ont joué un rôle crucial en soutenant les travailleuses et travailleurs face aux défis croissants du monde du travail. L'augmentation des problèmes de santé mentale, de la détresse psychologique et des dépendances rendent l'entraide en milieu de travail plus indispensable que jamais. Ces réseaux ne se contentent pas d'offrir un simple soutien, mais permettent de tisser des liens de solidarité qui favorisent l'écoute, la collaboration et le mieux-être. Dans un contexte où la pression à la performance et la dégradation des conditions de travail s'intensifient, ils créent un espace sécurisant et humain, qui est essentiel pour maintenir un climat de travail respectueux.



L'isolement et le stress, qui ont été engendrés par la pandémie, ont exacerbé ces défis, plongeant de nombreux milieux de travail dans une crise profonde. Alors que l'individualisme et les divisions augmentent, les réseaux d'entraide réaffirment leur rôle clé en établissant des ponts entre les travailleuses et travailleurs et en renforçant la solidarité. Plus que jamais, les liens de solidarité créés au quotidien s'avèrent être

des outils puissants, permettant de maintenir un soutien social et de favoriser des relations de collaboration significatives. Dans des environnements plus hostiles, les actes d'entraide deviennent un atout précieux pour la survie quotidienne. Ce rapport témoigne du travail colossal accompli au cours des trois dernières années pour relever ces défis.

Personne responsable régionale du développement de l'entraide

La personne responsable régionale du développement de l'entraide du CCMM-CSN a pour mission de veiller à ce que les syndicats affiliés bénéficient d'un soutien pour gérer les défis liés au 2^e front sur leur lieu de travail. Elle doit aussi s'assurer que les considérations humaines essentielles ne sont pas oubliées dans les luttes visant à améliorer le 1^{er} front.

Les changements de personne responsable dans ce dossier ont engendré des défis, afin de soutenir les réseaux d'entraide déjà en place et d'en développer de nouveaux.

Malgré les changements vécus durant le dernier mandat, le travail relatif au développement des réseaux d'entraide a été mené à bien par le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN et le Centre St-Pierre. Ce travail inclut la formation de personnes entraïdantes, l'aide apportée aux syndicats pour le lancement de nouveaux réseaux, le soutien au développement des réseaux en place ainsi que l'organisation d'événements pour soutenir et célébrer les entraïdantes et entraïdants. |

Il est important de souligner l'engagement essentiel des personnes militantes libérées,

la responsable politique au dossier, les conseillers du CCMM-CSN et de la CSN au dossier, ainsi que le soutien du Centre Saint-Pierre, qui ont assuré la continuité du développement des réseaux d'entraide durant le dernier mandat : Susie Richard et Lise Noël du Centre Saint-Pierre, Éric Le Chasseur, Julien St-Germain-Ian, Maxime Pineault et Kiersten Beszterda van Vliet, Ramatoulaye Diallo, Jean-François Lapointe et Alice Lepetit.

Un grand merci à vous!

Une nouvelle structure – une équipe

Face à la réalité de la rotation des militants libérés qui ont occupé le poste de responsable régional de l'entraide, le CCMM-CSN en collaboration avec la CSN, a amorcé une réflexion en octobre 2024 pour mettre en place une nouvelle structure visant à améliorer le développement des réseaux d'entraide. Ainsi, le conseil central a pris la décision de libérer deux personnes militantes à temps partiel : une personne responsable des syndicats anglophones et un autre des syndicats francophones. Celles-ci bénéficient de la collaboration du Centre Saint-Pierre. Par cette nouvelle structure, l'objectif est de consolider les réseaux existants et de développer de nouveaux réseaux d'entraide.

Depuis octobre 2024, l'équipe responsable du développement de l'entraide a travaillé sur plusieurs projets importants : l'établissement d'un plan d'action pour le développement de l'entraide, la formation de nouvelles personnes entraïdantes en tandem, la création d'une liste des réseaux d'entraide actifs, la mise à jour de la liste des personnes entraïdantes actives ainsi que l'organisation de la Journée nationale de l'entraide, en 2025, figurent parmi ces projets.

Afin de favoriser le partage de connaissances sur le rôle des personnes responsables régionales, d'autres personnes militantes seront intégrées à l'équipe d'entraide du CCMM-CSN dans les mois et années à venir.

Centre St-Pierre

Le partenariat avec le Centre St-Pierre demeure un pilier essentiel pour le développement et le renforcement des réseaux d'entraide. La personne formatrice du Centre St-Pierre et les personnes militantes libérées se partagent le rôle de responsables régionaux de l'entraide au CCMM-CSN. Ensemble, elles assurent la formation et le soutien des réseaux dans les syndicats, permettant ainsi de consolider l'entraide, de favoriser son expansion et de répondre aux besoins des membres avec une expertise et un accompagnement soutenus.

Centraide

En janvier 2022, Centraide a de nouveau témoigné sa confiance à l'égard du CCMM-CSN en renouvelant la subvention liée au développement du programme des réseaux d'entraide jusqu'en mars 2027. Ce renouvellement de l'appui financier de la part de Centraide permettra de poursuivre le développement des réseaux d'entraide dans la région couverte par le conseil central et d'assurer une présence militante au dossier.

L'objectif général est de développer les réseaux d'entraide et d'en assurer leur consolidation,

soit de :

- Maintenir les efforts pour consolider les réseaux d'entraide déjà actifs
- Stimuler la mise en place de nouveaux réseaux
- Favoriser l'ancrage avec l'implication des comités exécutifs
- Documenter les effets de la présence et des actions des réseaux d'entraide là où ils sont présents.

Outils et ressources

Depuis trois ans, l'équipe de l'entraide du conseil central déploie de nombreux efforts pour développer des outils facilitant l'apprentissage, afin de favoriser le développement des réseaux d'entraide. Dans cette optique, elle a réalisé trois capsules vidéo en 2022, créé de nouveaux outils visuels et amélioré la formation dans le but d'optimiser son efficacité tout en la rendant plus accessible et agréable à suivre. Le conseil central a également produit de nouveaux outils comme des signets, brochures, blocs-notes, macarons et t-shirts qui ont été distribués aux entraïdantes et entraïdants.

Le site Internet des réseaux d'entraide de la CSN demeure une ressource précieuse pour les entraïdants en leur offrant un accès rapide aux informations essentielles (www.csn.qc.ca/entraide).

Par ailleurs, l'équipe reste présente pour les syndicats affiliés afin de leur fournir du soutien, de les référer vers les organismes appropriés et de développer de nouveaux outils répondant aux besoins concrets des réseaux d'entraide. Son engagement constant assure le bon fonctionnement et l'évolution de ce projet essentiel.

Formation

Comme mentionné, la formation a été actualisée afin de faciliter l'appropriation du contenu et d'intégrer les nouveaux outils développés. Habituellement offerte sur deux jours, une version condensée d'une journée a également été conçue pour mieux répondre aux réalités des syndicats ne pouvant libérer leurs militantes et leurs militants sur une période prolongée. Cette version leur permet aussi de présenter leur projet à leur comité exécutif, favorisant ainsi une meilleure compréhension et une adhésion au sein des syndicats.

Des formations ont aussi été données à des employeurs pour créer des réseaux paritaires. À Montréal, plusieurs personnes ont été formées pour devenir entraïdantes et entraïdants. Une nouvelle équipe de personnes formatrices a également été formée au printemps 2024. Ces personnes pourront donner la formation sur les réseaux d'entraide. Dans les années à venir, cette équipe pourrait être amenée à soutenir le Centre Saint-Pierre pour offrir la formation en tandem.

Journée nationale de l'entraide

La CSN a mis en place une Journée nationale de l'entraide le 2 février. Depuis 2010, cette journée est soulignée chaque année. La CSN encourage chaque région à organiser un événement autour de cette date dans le but de favoriser les échanges entre les entraïdants, de

les sensibiliser sur des sujets pertinents à leur travail et de valoriser l'importance de leur implication dans leur syndicat.

En raison des relations étroites qui existent depuis longtemps entre le Conseil central de Montréal métropolitain (CCMM-CSN) et le Conseil central de la Montérégie (CCM-CSN) au sujet du dossier de l'entraide, le CCMM-CSN et le CCM-CSN ont organisé conjointement la Journée nationale de l'entraide, au cours des trois dernières années. Plusieurs entraidantes et entraidants y participent chaque année.

2023

Le 31 janvier 2023 s'est tenue la Journée nationale de l'entraide sous le thème de la santé psychologique au travail après la pandémie. Dans un contexte marqué par l'isolement et les bouleversements des dernières années, cette journée a été l'occasion d'explorer des pistes pour recréer des liens entre les travailleuses et travailleurs et de redonner du sens au travail. Plusieurs réseaux d'entraide ont partagé leurs réalités et les défis qu'ils ont rencontrés, offrant ainsi un portrait concret des enjeux sur le terrain. De plus, plusieurs organismes sont venus présenter leur mission afin d'enrichir les connaissances et les ressources des membres participants.

2024

Le 29 février 2024, les participants se sont réunis en Montérégie pour une journée centrée sur le thème de la santé-sécurité et les défis structurels qui entravent les réseaux d'entraide. Cet événement a permis d'accueillir deux conférencières : Natacha Laprise, conseillère syndicale au Service de santé-sécurité et d'environnement de la CSN ainsi que Anaïs Lépine-Lopez, candidate au doctorat en psychologie à l'Université du Québec à Montréal, affiliée à la Chaire de recherche en santé mentale et travail. Par la suite, cinq réseaux d'entraide de la région de Montréal et de la Montérégie ont partagé leurs expériences et réalités, avant la tenue des tables rondes, qui ont porté sur les besoins spécifiques des réseaux d'entraide. Pour clôturer la journée, un humoriste est venu apporter une touche de légèreté et de joie, en guise de remerciements aux personnes entraidantes.

2025

Le 6 février 2025, un événement pour la Journée nationale de l'entraide a été organisé à Montréal. Le thème portait sur l'interculturalité, un sujet d'autant plus pertinent compte tenu de la situation sociopolitique actuelle, marquée par la montée de l'intolérance et de la haine envers les personnes provenant de minorités. L'interculturalité représente un échange actif entre les différentes cultures qui composent la société québécoise, plutôt que l'inclusion de la « diversité » dans une culture hégémonique. Selon cette interprétation, l'interculturalité englobe non seulement la culture d'origine, mais aussi le genre, la sexualité, la situation de handicap, ainsi que d'autres différences, telles que la langue, le niveau d'éducation et l'âge. Pour les entraidantes et entraidants, le fait de naviguer entre ces différences culturelles sur le lieu de travail et offrir un soutien à celles et ceux qui font face à des défis variés constitue une tâche complexe.

Une conférence a été donnée sur ce sujet par Marie-Hélène Bonin, conseillère syndicale

au Service de la recherche et de la condition féminine de la CSN. Plusieurs organismes communautaires, dont le Projet 10, la Coalition des familles LGBTQ+, l'Association canadienne pour la santé mentale de Montréal et la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), ont été invités à tenir des kiosques à l'heure du dîner. Les organismes d'Aide aux trans et Action femmes en handicap ont été invités à participer à un échange sur l'importance de l'interculturalité pour le mouvement syndical. La journée s'est terminée par un 5 à 7 avec les artistes drags Blueberry Moore et Johnny Jones.

30e anniversaire

Le 1er et 2 novembre 2023, la CSN a rassemblé l'ensemble des réseaux d'entraide des différents conseils centraux et des fédérations pour célébrer les 30 ans de l'entraide. Cet événement a permis de mettre en lumière l'évolution et l'importance de l'entraide syndicale, avec le soutien du CCMM-CSN, qui a contribué à l'organisation et à l'animation de ces deux journées; une occasion précieuse d'échanger sur les expériences et réalités de chacune et de chacun, de réfléchir aux défis actuels et d'imaginer ensemble l'avenir de ce mouvement essentiel.

Les participantes et participants ont revisité l'histoire des réseaux d'entraide et souligné l'engagement de celles et ceux qui ont contribué à leur développement. Mélanie Dufour-Poirier, chercheuse affiliée au Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail, a enrichi les discussions avec sa conférence intitulée Le renouveau de l'action syndicale et de la représentation syndicale et collective. L'un des moments forts de la rencontre a été le partage d'expériences des syndicats.

Réseautage

L'un des objectifs de la personne responsable régionale de l'entraide est d'organiser d'autres événements pour générer de l'intérêt face aux réseaux d'entraide, mettre en contact des personnes entraïdantes de différents syndicats pour parler de leurs luttes et de leurs succès et de les soutenir sur différents sujets liés à leur travail essentiel. À cet effet, plusieurs événements ont été organisés au cours du dernier mandat.

Plusieurs 5 à 7 ont été organisés par le conseil central, dont un au mois d'octobre 2023, qui était une activité de réseautage pour favoriser les échanges et réduire l'isolement. Des chandails portant le logo d'entraide ont également été distribués. Le conseil central a tenu des kiosques à plusieurs reprises pour promouvoir l'entraide sur des lieux de travail et lors d'événements de la CSN, y compris lors du congrès de la CSN en 2023, auquel toutes les personnes responsables régionales ont participé.

Afin de poursuivre les discussions, partager des ressources et mettre en contact les entraïdantes et entraïdants, le conseil central continue d'alimenter une page Facebook et un groupe Facebook auxquels elles et ils peuvent se référer.

Les syndicats affiliés ayant participé aux activités 2022–2025 et/ou ayant un réseau d'entraide actif

1. Syndicat des travailleuses et des travailleurs du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal – CSN *
2. Syndicat des travailleuses et des travailleurs du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal - CSN

(section 2 et 3) *

3. Syndicat des travailleuses et travailleurs de Rolls-Royce Canada - CSN*
4. Syndicat des travailleurs(euses) des Épiciers unis Métro-Richelieu (CSN)*
5. Syndicat des employés et employées d'Énergir (CSN)*
6. Syndicat du personnel technique et professionnel de la société des alcools du Québec. *
7. Syndicat des travailleuses et travailleurs de la STM - CSN (employé-es de l'entretien)
8. Syndicat des RSGE de la Grenouille Rose - CSN
9. Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep Montmorency
10. Syndicat d'Ikea Montréal (CSN)
11. Syndicat national des employés-es du CHU Sainte-Justine - CSN (4 catégories) *
12. Syndicat des RSGE de St-Léonard - CSN
13. Syndicat des travailleuses et travailleurs de SUCO - CSN
14. Association professionnelle du personnel administratif (CSN) (3 sections : section principale, English Montreal School Board, Centre de services scolaire de Montréal) *
15. Syndicat des travailleuses et travailleurs du CIUSSS du Nord-de l'Île-de-Montréal (section 2 et 3) *
16. Syndicat des employés et employées du Cégep du Vieux Montréal (CSN)
17. Syndicat des employé-es du Centre hospitalier de l'université de Montréal - CSN (section 2 et 3)
18. Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège Lasalle - CSN
19. Syndicat des travailleurs-euses du Ritz Carlton (CSN)
20. Syndicat des employé-es du Centre universitaire de santé McGill-CSN
21. Syndicat des travailleuses et travailleurs de Mitchel-Lincoln Cavendish - CSN
22. Syndicat des travailleuses et travailleurs de Keurig - CSN
23. Syndicat des responsables en service de garde en milieu familial de Montréal-Est - CSN
24. Syndicat des travailleuses et travailleurs du CISSS de Laval - CSN (section 2, 3, 4)
25. Syndicat des travailleurs(euses) de Distribution Multi-Markes-Laval - CSN (Bimbo) *
26. CHU Ste-Justine SPSIC *
27. Syndicat des travailleuses et travailleurs des centres d'hébergement du Grand Montréal

(CSN) – Section manoir de l’Ouest de l’Île

28. Syndicat du Préhospitalier – CSN
29. Syndicat des travailleurs(euses) des rôtisseries Au Coq (CSN)
30. Syndicat des travailleuses et travailleurs des stationnements de Montréal – CSN
31. Syndicat des travailleuses et travailleurs uni-es de BAnQ – CSN
32. Syndicat des employé-e-s d’Urgences-santé (CSN)
33. Syndicat des employées et employés de la Société des casinos du Québec – CSN (Casino de Montréal) *
34. Syndicat des employés du Cégep Rosemont CSN
35. Syndicat des responsables des services éducatifs à l’enfance Ahuntsic - Villeray - Petite Patrie – CSN
36. Syndicat des employé(e)s de soutien du C.E.G.E.P de Saint-Laurent
37. S des professeurs du Cégep St-Laurent *
38. Syndicat des employés de bureau de la Société de transport de Laval (CSN)
39. Syndicat national des employés de bureau pour le port de Montréal
40. Syndicat des employés du Centre de formation populaire
41. Syndicat National du Personnel de Francisation-CSN
42. Fédération de la CSN-Construction
43. Syndicat des travailleuses et travailleurs du Holiday Inn Sinomonde
44. John Abbott College Faculty Association
45. Syndicat des travailleuses et travailleurs de l’Hôtel Reine Elizabeth - CSN (3 sections) *
46. Association des étudiant-e-s diplômé-e-s employé-e-s de McGill
47. Syndicat des techniciens-nes et des professionnels-les de la santé et des services sociaux du Québec S.T.E.P.S.S.Q. (FP-CSN)*
48. Syndicat des travailleuses et travailleurs des Produits Scientific Games - CSN*
49. Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la Société des Alcools du Québec*
50. Syndicat des employés de soutien du Cégep André Laurendeau *
51. Syndicat des professeurs du Collège d’enseignement général et professionnel de Mai-

sonneuve*

52. Syndicat des travailleuses et travailleurs de Shred-it - CSN*
53. Syndicat des techniciens(nes) de laboratoire de Héma-Québec (CSN) *
54. Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Hôtel Méridien de Montréal (CSN) *
55. Syndicat du personnel du collège Mont Saint-Louis *
56. Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège de Montréal (FNEEQ-CSN) *
57. Syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège Regina Assumpta - CSN *
58. Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Institut de cardiologie de Montréal - CSN *

* Réseaux actifs (28)

Référence aux Pavillons du Nouveau Point de Vue

Depuis plusieurs années, un partenariat entre la CSN et la maison de thérapie du Nouveau Point de Vue permet à plusieurs membres syndiqués ayant des problèmes de dépendances d'accéder facilement, et à moindre coût à un programme de traitement de 21 jours en cure fermée. Grâce à cette entente, plusieurs travailleuses et travailleurs ont pu prendre soin de leur santé sans que le coût soit un obstacle.

L'évaluation des demandes est assurée par l'équipe des personnes responsables régionales de chaque conseil central de la CSN, en collaboration avec les personnes responsables des réseaux d'entraide et des syndicats. Elles veillent à orienter les personnes vers le centre de thérapie et à assurer un suivi confidentiel tout au long du processus.

Perspectives

Afin de renforcer et soutenir les réseaux d'entraide au sein du conseil central, l'équipe chargée du développement de l'entraide travaille sur plusieurs projets à court terme. Une stratégie a été mise en place pour apporter un soutien aux syndicats en conflit ou en lockout, notamment pendant les périodes les plus difficiles. Désormais, dès qu'un syndicat entrera en conflit, la personne responsable régionale du développement de l'entraide prendra l'initiative de rencontrer les membres du syndicat, afin de renforcer ou de créer un réseau d'entraide solide.

L'équipe de l'entraide poursuit également ses efforts pour créer une liste exhaustive des syndicats affiliés disposant d'un réseau d'entraide. Parallèlement, l'équipe renforce ses contacts au sein de chaque syndicat et poursuit la réactivation des liens existant tout en établissant de nouveaux. Il sera essentiel, à l'avenir, de maintenir la base de données à jour, en y intégrant des notes évolutives concernant chaque réseau.

Un autre objectif important pour l'équipe de l'entraide est de préparer la relève anglophone. L'équipe travaille à la traduction du matériel de formation et de promotion des réseaux d'entraide en anglais, afin de mieux soutenir les syndicats anglophones et allophones et du Grand Nord, mais aussi à travers l'ensemble des régions desservies par la CSN.

Une rencontre est bientôt prévue avec l'équipe de l'entraide, le comité exécutif et des membres provenant de syndicats représentant les responsables de services de garde éducatifs en milieu familial (RSGE). Les RSGE se trouvent dans une situation particulière : elles travaillent souvent seules et peuvent être isolées, tout en exerçant un travail très stressant. Celles-ci ont

exprimé un vif intérêt pour le lancement d'un réseau d'entraide. Plusieurs RSGE ont déjà suivi la formation et ont participé à divers événements. Une réunion sera organisée pour discuter de la mise en place d'une structure adaptée à leurs besoins et du développement éventuel d'une plateforme en ligne.

Enfin, après le grand succès de la Journée nationale de l'entraide 2025, l'équipe souhaite offrir davantage d'espaces d'échanges entre les membres sur l'entraide. Elle souhaite également établir de nouveaux partenariats avec des organismes communautaires, tels que la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI).

Le mot de la fin

Les défis auxquels font face les travailleuses et les travailleurs n'ont cessé de croître ces dernières années, rendant ainsi l'entraide indispensable. Le conseil central tient à féliciter les réseaux d'entraide, l'équipe de travail et toutes les personnes qui croient en ce projet et qui continuent d'accompagner les membres de la CSN à travers leurs épreuves. Il est inspirant de voir la bienveillance, la solidarité et la créativité dont font preuve les comités d'entraide partout au sein des syndicats affiliés au conseil central.

L'engagement du conseil central demeure clair : soutenir les membres entraïdants afin qu'ils puissent, à leur tour, continuer à promouvoir le soutien mutuel entre les travailleuses et les travailleurs et à bâtir des milieux de travail sains et humains, aujourd'hui et pour longtemps. L'entraide n'est pas qu'une valeur, c'est une véritable action syndicale qui répond à des enjeux concrets et réels.



Liste des personnes impliquées dans le développement de l'entraide

Mandat 2022-2025

Personnes responsables régionales du développement de l'entraide

Éric Le Chasseur (août à novembre 2022)

Julien St-Germain-Ian (février à septembre 2024)

Maxime Pineault (octobre à novembre 2024)

Kiersten Beszterda van Vliet (octobre 2024 à aujourd'hui)

Centre St-Pierre

Susie Richard

Lise Noël

Responsable politique du dossier de l'entraide

Ramatoulaye Diallo, trésorière du CCMM-CSN

Personnes conseillères syndicales

Alice Lepetit

Caroline Joly

Employées de bureau

Adeline Beaudoin

Christine Lahaie

Roxane Dufour-Duclos

Linda Robinson.

Formation

Le CCMM–CSN offre un programme de formation et des outils pédagogiques pour permettre aux élu-es des syndicats affiliés de mieux connaître et d’assumer leur rôle et leurs fonctions dans leurs syndicats respectifs.

Le conseil central offre en moyenne 80 sessions de formation par année. Ces formations sont offertes à l’ensemble de ses syndicats affiliés provenant de Montréal, de Laval, du Nunavik et de Eeyou Istchee Baie-James. Elles se déroulent en français ou en anglais. Elles ont lieu en mode présentiel, afin de permettre aux élu-es des syndicats d’échanger et de collectiviser leurs expériences.

Elles portent sur différents thèmes tels que l’exécutif syndical, la trésorerie, le secrétariat d’un syndicat et le rôle de délégué-e syndical. Le conseil central propose aussi des formations d’éducation et de sensibilisation aux militantes et militants sur des thèmes spécifiques. Ces formations abordent notamment les thèmes de la mobilisation, de la prise de parole des femmes en public, de la condition féminine et des réseaux d’entraide.

De plus, une formation sur les réalités LGBT+ est offerte à tous les membres participants dans le cadre de la formation Exécutif syndical 1, afin de les sensibiliser sur les enjeux vécus par les travailleuses et les travailleurs dans leur milieu de travail, qui s’identifient à cette communauté.

Le conseil central collabore également avec les personnes responsables politiques de la formation des autres conseils centraux. De ce fait, le conseil central peut également, accueillir des membres affiliés à d’autres conseils centraux, si des places sont disponibles.

La formation est un service essentiel pour les syndicats affiliés. Elle permet généralement d’établir un premier contact entre les nouveaux élu-es et le conseil central.

